



l'Echo de Saint-Hilaire **l'Echo de Saint-Hilaire**

de la LOUGE à L'AUSSAUT

OOOOOOOOOO

Internet : <http://sainthilaireweb.free.fr>

courriel : mairie.sthilaire@free.fr

Bulletin Municipal Eté 2004 == N° 28

EDITORIAL

C'est l'été! Les vacances vont nous permettre de nous retrouver en famille, entre amis. Les congés payés conquêtes sociales chèrement acquises par les salariés, sont aujourd'hui appréciés de tous et à la base d'une importante activité économique.

Mieux vivre, mieux être est une quête inhérente à la société des hommes et qui est à la base du progrès technologique et social. Tous les discours qui tendent à opposer efficacité économique et progrès social servent les intérêts d'une minorité de gens.

La coupure de l'été est le moment de faire le point sur la saison scolaire, sur les études, sur notre travail et la commune n'échappe pas à ce bilan intermédiaire dont vous trouverez les éléments dans ce bulletin.

L'implication des élu(e)s et des agents territoriaux dans la nouvelle communauté d'agglomération est intense et je voudrais les en remercier car ils permettent ainsi à la commune d'être présente sur les dossiers fondamentaux pour le devenir du village.

L'été c'est aussi les bons moments : la commune et les associations ont décidé d'organiser, tout au long de l'été des animations pour toutes les générations. Ce sera l'occasion de partager les soirées entre jeunes et moins jeunes et de s'apprécier mutuellement.

Je m'adresse tout particulièrement aux jeunes en leur demandant d'être attentifs à leurs aînés mais aussi aux enfants en bas âge qui ont besoin de repos et de tranquillité. Le bruit est une nuisance pour la santé alors tout doux sur les scooters et sur la musique. Le plaisir de se retrouver ne doit pas tourner au cauchemar de celles et ceux qui travaillent et qui se reposent.

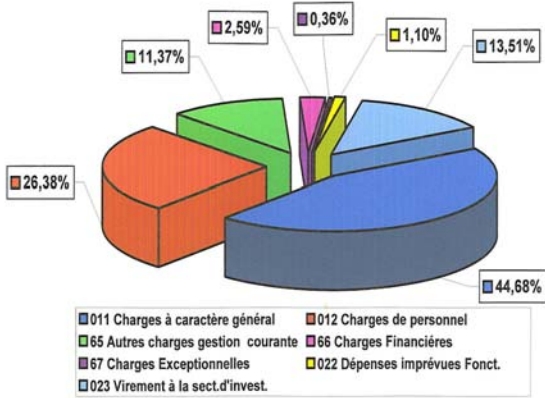
Je m'adresse également aux parents, je leur demande d'être attentifs à leurs enfants, sur leurs relations et sur les heures de sorties. Les nombreuses canettes de bière et les bouteilles d'alcool qui gisent le matin, sur les places publiques montrent que les dérives alcooliques et celles liées à la drogue avec les conséquences que l'on sait, guettent nos enfants. Mieux vaut prévenir que guérir !

Bonnes vacances à toutes et à tous

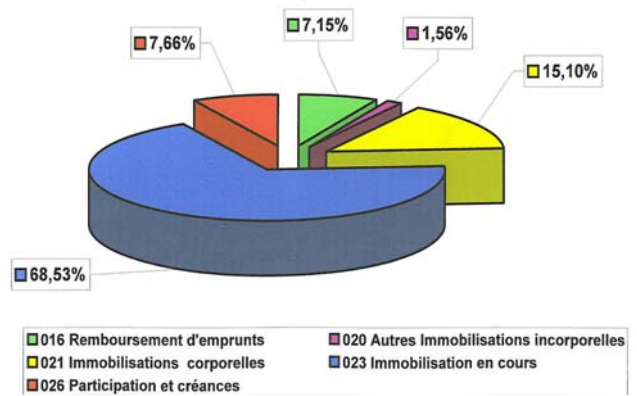
André Morère

Présentation Synthétique du Budget

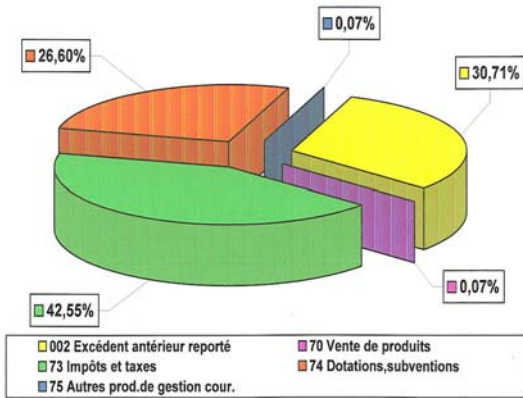
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 405 298 €



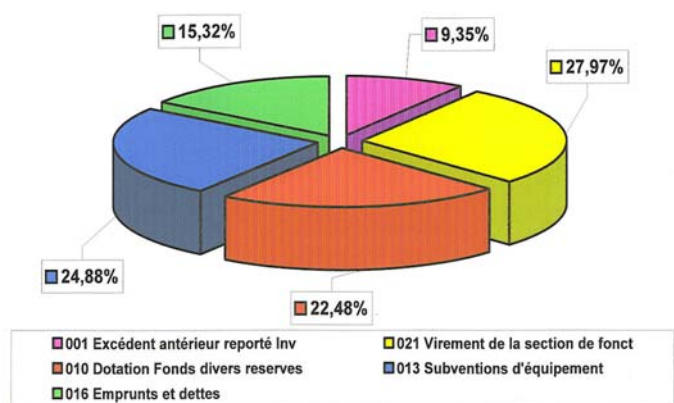
DEPENSES D'INVESTISSEMENTS 195 760 €



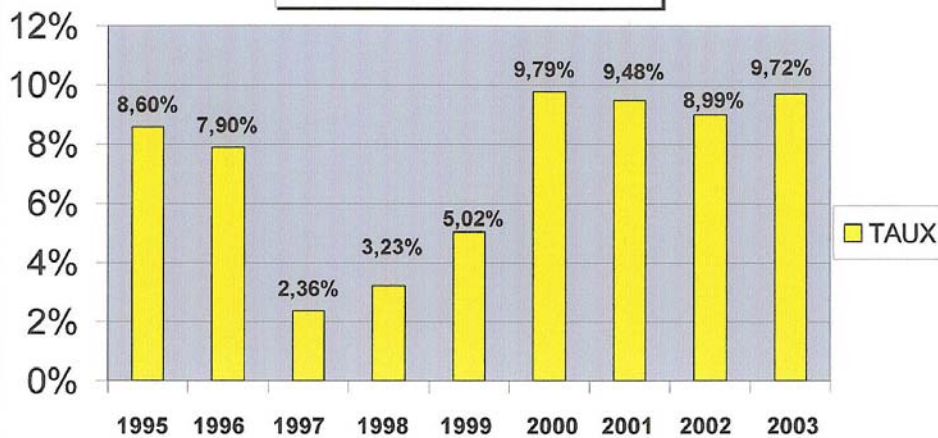
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 405 298 €



RECETTES D'INVESTISSEMENTS 195 760 €



CHARGE DE LA DETTE



$$\text{CHARGE DE LA DETTE} = \frac{\text{ANNUITE DE LA DETTE}}{\text{RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT}}$$

Rencontre avec le Responsable de la Commission des Travaux

L'Echo de Saint-Hilaire a rencontré Michel Abadie, adjoint, responsable de la Commission des Travaux.

A la lecture de cet entretien, le lecteur trouvera un certain nombre d'informations éclairant le "décodage" des diagrammes représentatifs du budget, et, plus particulièrement, les éléments relatifs aux investissements.

L'Echo : Michel, tout d'abord, à propos des travaux réalisés, peux-tu faire le point sur la rue d'Occitanie : réalisation, conditions de circulation, réactions, ... ?



la rue d'Occitanie avant les travaux

M.A. : La réalisation, par rapport au budget s'est bien passée. La forêt de fils téléphoniques, l'éclairage et le renforcement du réseau électrique ont rendu cette opération quasi obligatoire. Cela contribue, également, à améliorer l'esthétique du village.

Après le désengagement financier de France-Télécom, le budget municipal a du supporter la charge de ce chantier.

Cet aménagement contribue à réduire la vitesse dans la rue sans poser de gros problème. Le projet, dans son ensemble, a été bien accueilli par les riverains.



la rue d'Occitanie après les travaux

L'Echo : Quels sont les autres travaux récemment terminés ou en cours de réalisation ?

M.A. : En ce qui concerne l'école : l'équipement des classes en climatisation, l'assainissement de la cour et l'installation du garage à vélos sont terminés. Ensuite, l'aménagement d'un local pour nos agents techniques est en cours et le réaménagement du quai du site de collecte des déchets verts sera réalisé par la Communauté d'Agglomération du Muretain (CAM).

L'Echo : Dans les travaux prévus et budgétés, où en sommes-nous de la sécurisation du RD 15 (avenue Tolosane) à l'entrée du village. De nombreux habitants se demandent si le projet se réalisera un jour ?

M.A. : Nous sommes toujours dépendants de la DDE. Le dossier de consultation est bouclé. L'appel d'offres est lancé par la DDE, ce qui permet d'espérer un début des travaux durant le second semestre 2004.

L'Echo : Michel, on parle aussi d'extension d'une ou deux classes à l'école dans un avenir proche. Dans cette éventualité, quel en sera l'impact pour la municipalité ?

M.A. : L'impact en serait important du fait qu'il n'est plus possible d'ajouter des préfabriqués dans la configuration actuelle.

Plusieurs pistes ont été proposées par la Commission des Travaux. Le CAUE étudie les diverses propositions et soumettra un avant-projet au Conseil Municipal.

A l'heure actuelle, nous n'en sommes qu'à la phase de pré-étude (en attendant confirmation d'ouverture de classes). En tout état de cause, toutes les parties concernées seront associées au projet.

L'Echo : Michel, peux-tu nous dire quels sont les projets et réflexions sur les futurs travaux à réaliser par la Commune ?

M.A. : À court terme, il y a l'agrandissement des vestiaires sportifs.

A moyen terme, une réflexion sur le réaménagement de la Mairie, de la Salle des Fêtes et Salle de Réunion est engagée. L'objectif est d'offrir un meilleur service au public. En particulier, l'accès au Secrétariat de la Mairie, l'accueil personnalisé, ...etc.

Nous essayerons d'aménager l'espace pour créer des locaux adaptés aux besoins des associations qui sont aujourd'hui nombreuses sur notre village.

Nous savons que l'utilisation de la Salle des Fêtes pose des questions que nous ne pouvons pas ignorer. Il faut trouver une solution satisfaisante à ce problème.

L'Echo : Merci Michel et Bonne continuation.

Nous ne saurions terminer cet entretien sans mentionner le rôle de René Silvestre dans la réalisation du columbarium et du Jardin du souvenir, opération qui soulage la pression sur l'urgence de la question de l'extension du cimetière.

OOOOOO

Interview réalisée par José Pardillos

OOOOOOOOOO

SYNDICAT ASSAINISSEMENT LAVERNOSE LACASSE SAINT HILAIRE

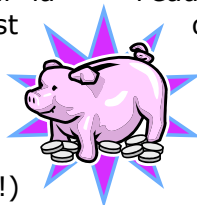
La nouvelle station d'épuration sise sur la commune de Lavernose-Lacasse est maintenant opérationnelle, après quelques réglages techniques et surtout après **deux actes de vols et de vandalisme**.

(NDLR : Chacun peut apprécier !)

Concernant la commune de Saint-Hilaire, l'extension du réseau assainissement des eaux usées va pouvoir se continuer. Les études sont lancées et le financement assuré. Le démarrage des travaux devrait se faire au dernier trimestre 2005 pour se terminer au premier trimestre 2006. Les portions de réseaux retenues pour le financement par le Conseil Général sont la rue de l'Oraison et l'avenue du Mont Valier. Il est à noter que des contrôles de qualité sont en cours sur la station d'épuration et que de

l'eau issue du réseau pluvial et des eaux d'infiltration arrivent à la station.

Nous traitons (et nous payons !) de l'eau claire ...!

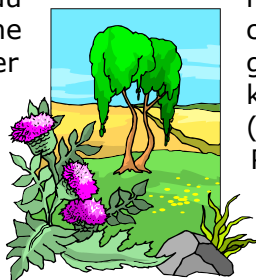


Faut-il (encore) rappeler que les eaux de pluie ne doivent pas être connectées au réseau d'eaux usées.
En tout état de cause, des contrôles "inopinés" seront effectués pour vérifier la régularité des pratiques deversements dans le réseau d'assainissement.

00000000

Des HAIES VIVES : Eléments essentiels de l'aménagement du Territoire

Les haies les plus intéressantes sur le plan environnemental sont celles qualifiées de champêtres qui appartiennent au paysage agricole et rural. En zone rurale, il est important de privilégier les haies constituées de plantes locales et d'éviter les essences ornementales, de résineux ou de persistants inadaptés au paysage traditionnel. Pour préserver l'environnement, notamment les eaux de surface et les eaux souterraines, l'utilisation de haies et de bandes enherbées peut s'avérer un bon moyen de préserver l'environnement.













Le Conseil Général propose aux agriculteurs candidats à la plantation des conseils techniques et des prestations prises en charge sur le budget du Conseil général. Sur le département 622 kilomètres de haies ont été plantés (220 mètres sur notre commune).

Pour toute information prendre contact avec la Direction de l'Agriculture, du Développement Rural et de l'Environnement du Conseil Général (Nathalie GALLUR : 05 34 33 46 16 ou Elisabeth MATHIEU : 05 34 33 46 17)



Panorama du "Terrefort"

Ne les cherchez plus ! ARTISANS et Professions de SERVICES

Nom	Profession	Adresse
Riou François	Charpentier	20 Avenue de Gascogne  05 34 46 54 86
Abadie Michel	Menuiserie, Agencements, Maisons Bois	1 Voie Romaine  05 61 51 71 51
Cabinet Renner	Expert près la Cour d'Appel Expertise amiante, termites - Malfaçons bâtiment Loi Carrez, arbitrage. Assistance à réception.	13ter Voie Romaine  05 61 51 98 00
Garrouste Didier	Boucherie, Charcuterie Ambulante	Avenue de Gascogne  05 61 51 26 13
SARL Toutes Fermetures	Pose Menuiseries Bois, Métal, PVC, Alu	28 Voie Romaine  05 61 51 36 34
Martina Philippe	Maçonnerie Générale	42 Avenue de Gascogne  05 61 51 08 32
Roussel Hélène	Ecurie, Equitation, Poney-Club, Compétition	Bordeneuve Rue de l'Oraison  06 75 82 13 05
Vidanges Metge	Vidange, Dépollution, Curage, Débouchage	Allée du Galant  05 61 56 23 96 Fax : 05 61 56 56 84
Entreprise Lima-Pereira	Maçonnerie, terrassement, charpente, dallage	8 Chemin de Ramounet  05 61 67 55
Guy Tropis	Plomberie, Sanitaire, Chauffage	12 Avenue du Mont Valier  05 61 51 30 47

D'autres professionnels ont été contactés. Sans réponse explicite de leur part, nous autorisant à mentionner leurs coordonnées, ils n'apparaissent pas dans ce tableau.

0000000000

Des Nouvelles de l'Ecole

Rythmes Scolaires :

À compter de l'année scolaire 2004-2005, le rythme scolaire des écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Ox/Saint-Hilaire va changer.

La semaine scolaire des enfants sera, désormais, organisée sur 4 jours : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi. Soit, absence de cours le Mercredi et le Samedi.

La rentrée scolaire s'effectuera le Jeudi 26 Août 2004 et le départ en vacances d'été se fera le Vendredi 8 Juillet 2005 au soir.

En outre, certains jours fériés donneront obligation de récupération :

- Lundi 1^{er} Novembre (férié) sera récupéré le Mercredi 3 Novembre
- Jeudi 11 Novembre (férié) sera récupéré le Mercredi 10 Novembre.

0000000000

ATTENTION ! Sécurité Piscines !

Au cours de l'été 2003, parmi les 84 victimes de noyades accidentelle dans des piscines privées, il y avait 25 enfants moins de 6 ans.

Si vous possédez une piscine enterrée ou semi enterrée, située en plein air, vous devez impérativement l'équiper d'un dispositif de sécurité conforme aux normes de la loi du 3 janvier 2003.

Protéger votre enfant (vos enfants) passe par une sécurisation de votre piscine, c'est, aussi, bien sûr, garder un œil sur lui, ses déplacements, ses activités.

Sachez, cependant, qu'un enfant peut se noyer en trois minutes dans 30 centimètres d'eau, sans bruit.

Propriétaires de piscines, les conseils de prudence et la réglementation en vigueur sont disponibles en mairie.

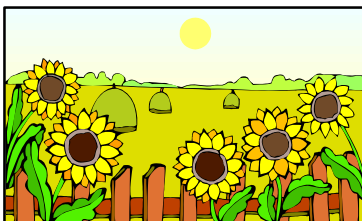
0000000000

Petite "Piqûre de rappel"

Dans des numéros antérieurs de l'Echo de Saint-Hilaire, quelques recommandations ont été faites en vue de faciliter la vie de nos concitoyens. Le respect de ces quelques points, relevant du simple bon sens doit permettre à chacune et chacun d'apprécier son séjour dans notre village.

Déchets Verts

Le brûlage des déchets verts et autres produits plus ou moins toxiques est interdit. La déchetterie de Muret est là pour les récupérer. Saint-Hilaire étant dans la Communauté d'Agglomération du Muretain, rien ne s'oppose à utiliser ses services. Une vignette "laissez-passer" est à votre disposition au secrétariat de la Mairie. Collée sur votre pare-brise, elle vous y donnera accès.



Bruits d'engins

S'il est agréable d'avoir une belle pelouse, il est fait appel au civisme de chacun pour ne pas tondre ou utiliser des engins motorisés bruyants dans les conditions rappelées ci-dessous. L'arrêté préfectoral de la Haute-Garonne de 5 juin 1990, pris en application de décret du 5 mai 1988 rappelle :

"Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, débroussailleuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques,.. etc. ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00"

Le bruit est particulièrement gênant pour les personnes âgées, les malades et celles qui travaillent en horaires décalés (infirmières de nuit, artisans,...) et les bébés.

Ordures ménagères

Le ramassage des conteneurs de déchets ménagers se fait le lundi matin et le jeudi matin. Il est demandé de ne les sortir que le dimanche soir et le mercredi soir. En ce qui concerne les "sacs jaunes", leur ramassage s'effectuant le mercredi, on ne les sortira que le mardi soir. L'esthétique des rues ne peut qu'y trouver son compte.

OOOOOOOOOOOOOO

Voilà, il ne s'agit pas d'une leçon de morale, ni d'une série d'obligations sévères, simplement d'un message de bon sens (*s'appuyant sur des directives préfectorales*) qui, s'il est respecté, permettra à chaque citoyen d'aimer son village, ... le nôtre.

OOOOOOOOOOOOOOOO

Ca bouge au Foyer Rural

Grâce à la **collaboration des ateliers Top of the Dance, Théâtre, Gym-Dance** du Foyer Rural, le **spectacle du 5 Juin dernier**, a eu un énorme succès (car à notre grand regret, nous avons dû refuser un grand nombre de personnes).

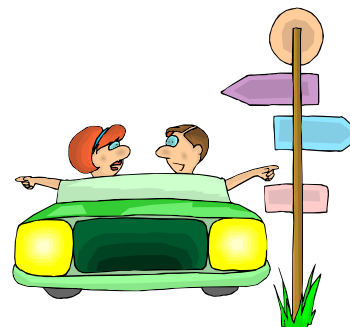
A la fin de la soirée, les intervenants, les spectateurs, les organisateurs et les professeurs se sont retrouvés pour le verre de l'Amitié.

D'après certains, cette représentation était « **une première à St Hilaire !** »

Encore un grand merci à toutes les personnes présentes ce soir-là !

Autre activité, autre type de loisir : **le Rallye-Promenade du 20 juin**. Environ 60 personnes ont répondu à l'invitation du Foyer Rural. 14 équipages ont parcouru les petites routes de la vallée de la Lèze et du Lauragais. Des jeux et des énigmes étaient proposés. Chacun(e) s'est prêté(e) de bonne grâce à ces amusements. Un repas champêtre à Ayguevives a clôturé cette matinée.

Merci au Foyer Rural



Un peu de Vacances !

Les permanences des élus le samedi matin, seront suspendues du 3 juillet 2004, au 14 août 2004.

Reprise le 21 août 2004.

OOOOOO

Aménagement du Jardin Public

Il est envisagé d'aménager et embellir le jardin de la Place des Troubadours. L'arrosage intégré est prévu ainsi que de nouvelles plantations pour le prochain printemps.

Nous aimerions que ce petit coin de verdure soit un régal pour les yeux, que chacun ait envie de s'y promener, d'y passer un petit moment, ... Cela passe, aussi, par le petit effort que chacun fera pour lui conserver son attrait.

Plantation de l'arbre d'éternité

Dans le cadre des "Recyclades", les enfants des écoles, étaient conviés par la Mairie, avec l'aide des enseignants à planter un Ginkgo biloba, comme l'ont fait les 14 communes de la CAM. Kevin Chemello (Saint-Hilaire) et Pierre Boudes (Ox) sont les parrains de cet arbre symbole de longévité.

OOOOOO

Etat Civil

Naissances

Gaubert	Nathan	16 mai 2004
Estivalet	Vanessa	13 avril 2004
Allizart	Rémy	28 mars 2004
Serra	Justine	3 février 2004
Heumez	Chanavann	4 mars 2004

Décès

Basetto	Jean	1 février 2004
---------	------	----------------

Mariages

Esposti	Anne	22 mai 2004
Guilbault	Mathieu	
Lavergne	Pierrette	4 juin 2004
Sengès	Alfred	



Plan Canicule

La commune a été sollicitée par les services préfectoraux pour prendre des dispositions en cas d'une nouvelle canicule :

- Mise à disposition d'une salle climatisée dans la journée pour les personnes vulnérables qui désireraient trouver un peu de fraîcheur,
- Mise en place d'un réseau communal d'alerte en liaison avec le CCAS, capable de signaler les personnes en danger et de faire prendre les mesures nécessaires,
- Mise en place d'une cellule départementale de crise qui doit progressivement s'activer en fonction des alertes météo.

Ces mesures tendent à compléter un dispositif de santé publique dont on a vu les limites l'été dernier, pour ce qui est des mesures correctrices, sur le fonctionnement des hôpitaux et maisons de retraite départementaux.

Dans tous les cas, le meilleur plan canicule c'est d'être attentifs à notre entourage, tout simplement et que l'organisation de la Santé Publique ait les moyens d'assumer les conséquences d'un aléa climatique, somme toute, naturel.

OOOOOO

A titre de rappel, il est très instructif de relire le "Préambule de la Constitution de 1946". Ce texte fonde les obligations de l'état vis-à-vis des citoyens.

"La nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement. Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence."

*Intéressant, non ?
(André Morère)*



Délibérations du Conseil Municipal

Date	N°	Contenu	Date Retour S-P
24/02/04	1	Modification des statuts de la Communauté d'agglomération du Muretain (CAM)	02/03/04
24/02/04	2	Extension des Compétences de la CAM	02/03/04
24/02/04	3	Modification des Statuts du Syndicat Inter communal des Eaux des Coteaux du Touch	02/03/04
24/02/04	4	Acceptation du marché de création d'oreilles pour la protection des candélabres	02/03/04
24/02/04	5	Vote des taxes 2004	02/03/04
24/02/04	6	Indemnités des élus	02/03/04
24/02/04	7	Demande de subvention pour l'urbanisation du CD 43	02/03/04
24/02/04	8	Equipement mobilier de la mairie	02/03/04
24/02/04	9	Dissolution du Syndicat Garonne-Pyrénées	02/03/04
22/03/04	10	Avenant à la délibération du 24/09/2001 sur les tarifs de diverses prestations	02/03/04
22/03/04	11	Examen des devis pour un columbarium	25/03/04
22/03/04	12	Service public électricité et gaz	25/03/04
22/03/04	13	Avenant à la délibération du 17/03/2001 portant nomination des délégués au SIAS de Muret	25/03/04
24/05/04	14	Transfert de crédits et décision modificative	25/03/04
24/05/04	15	Actes relatifs à l'occupation des sols, concours de la DDE	02/06/04
24/05/04	16	Désignation des membres de la Commission Locale des Charges Transférées	02/06/04
24/05/04	17	SIEANAT : accueil des gens du voyage	03/06/04
24/05/04	18	Approbation du Rapport Eau Potable 2003	03/06/04
24/05/04	19	Subvention CD 15	03/06/04

O O O O O O O O O O



Panorama de Saint-Hilaire

O O O O O O O O